

L'AGE D'OR DU PAYS D'UBRAYE

Du temps où les grands chemins muletiers se croisaient tout autour d'Ubraye et lui apportaient prospérité et notoriété

Parler de l'âge d'or du pays d'Ubraye, c'est inmanquablement risquer de faire naître, chez certains, une forme de scepticisme bien compréhensible, car rien de ce qu'il nous montre aujourd'hui ne permet de soupçonner ce que ce territoire, si paisible de nos jours, a pu être jadis, lorsque de nombreux convois d'hommes et de troupeaux le traversaient quotidiennement, en lui apportant prospérité et notoriété.

Imaginons ce que représentait, il y a deux ou trois siècles (et au moins jusqu'au milieu ou fin du XIXe siècle), cette terre située à l'extrême sud-est des Alpes-de-Haute-Provence, sur un point de jonction avec les Alpes-Maritimes et le pays de Grasse. Ce lieu a été jadis un site réputé, convoité par de nombreux seigneurs sous l'Ancien Régime et connu comme l'un des grands passages pour se rendre du bord de la Méditerranée vers l'intérieur de la Haute-Provence, à une époque où tous les déplacements se faisaient par des chemins (qu'on appelait aussi les « grands chemins ») à pied, à cheval, ou à dos de mulet.

Pendant des siècles, en effet, jusqu'à ce que la route Nationale 202 et les petites routes départementales captent l'ensemble de la circulation automobile moderne, Ubraye était dans une situation presque idéale en matière de communication, car toute la circulation dans les pays de montagne se faisaient alors sur les hauteurs et non pas en fond de vallée ou au fond des gorges, où l'on redoutait la présence de bandits ou d'« esprits malfaisants » (selon les croyances d'antan).

Venant de la côte Méditerranéenne, on progressait donc, à pied ou à cheval, dans la direction du Nord-Provence, vers Grasse et Briançonnet, et on se retrouvait au-dessus d'Ubraye, dans le secteur du hameau du Touyet, où s'ouvrait l'accès à un immense plateau d'altitude, d'une beauté exceptionnelle, qui menait, au choix, vers Castellane (la capitale administrative de cette zone, sous l'Ancien Régime) ou vers Entrevaux, autre grand centre du pouvoir civil et religieux à cette époque.

Sur cette voie de circulation, qui côtoyait régulièrement d'anciennes voies romaines et qui occupait fréquemment le tracé de ce qui allait devenir le GR4 d'aujourd'hui (un des sentiers de grande randonnée les plus réputés de France), il suffisait de prélever des droits de péage (6 deniers par âne et un sol par pourceau) chaque fois que des animaux transitaient par-là (et ils étaient nombreux autrefois), pour enrichir le fief d'Ubraye, dont les seigneurs, des petits seigneurs certes, mais souvent issus de grande familles provençales, ont très vite compris l'importance et l'intérêt de l'emplacement. Car il y avait aussi les droits de passage des grands troupeaux de transhumance (trois deniers par trentaine de bêtes de bétail) et qu'on appelaient « droits de pulvérage », une expression qui vient de « pulvere », autrement dit : la poussière (celle que soulèvent les troupeaux en avançant). Ces troupeaux, lorsqu'ils étaient particulièrement importants, n'empruntaient pas toujours les « grands chemins »

(qu'il fallait préserver) mais des « carraires »(ou « drayes ») qui leur étaient dévolues pour la transhumance en Provence. Et Ubraye détenait une carraire bien connue dans toute la Haute-Provence, permettant, par exemple, le trajet suivant : Peyroules,Soleilhas,Ubraye,le hameau Sain-Jean,Lac de Lignin.

Les armées aussi connaissaient trop bien ce point de passage sud-nord, et Ubraye en fit les frais à plusieurs reprises, car à quelques encablures du village se trouvait le Comté de Nice, appartenant au Duc de Savoie, généralement allié au Saint Empire Romain germanique, fréquemment adversaire de la France. Ubraye a donc connu la guerre et en a été régulièrement victime, y perdant son château (certes très modeste), mais montrant à chaque fois une dignité et un courage exemplaires, même quand il s'avérait nécessaire de payer une rançon.

Car les « gens d'Ubraye » étaient ainsi : fiers dans l'adversité et efficaces dans leurs décisions. Ils payaient leurs dettes à l'ennemi (pour recouvrer leur autonomie pleine et entière) et en même temps, lorsque la paix revenait, ils tenaient tête à leurs seigneurs avec une détermination impressionnante.

Toute la Provence avait en tête la réputation d'Ubraye, qui avait réussi, après des années et des années de procédures à Aix, à faire plier une famille de seigneurs d'Ubraye qui prétendait ne pas avoir à payer sa part d'impôts destinée à la Communauté, sous prétexte que toutes ses terres étaient « nobles » (et dans ce cas, en effet, le seigneur était dispensé d'impôt à la Communauté). Mais les gens d'Ubraye, sûrs de leur bon droit, avaient bataillé, vérifié, compulsé de nombreux documents liés aux cadastres de l'époque, pour découvrir qu'une partie des terres concernées avait bien été achetée par un seigneur d'Ubraye à titre privé et n'était donc pas, selon eux, « noble » ! L'impôt devait alors s'appliquer pleinement ! Après des dizaines d'années de procédure, Ubraye finit par gagner devant la Cour d'Aix. Et on se mit donc à parler, pour ce cas de figure, de « Jurisprudence Ubraye ». Une jurisprudence qui va s'appliquer progressivement à d'autres seigneurs ayant des terres acquises à titre « personnel ». C'est dire si Ubraye était réputée en Provence pour sa persévérance exemplaire, qui ne plaisait pas à tout le monde, comme on l'imagine aisément.

Particulièrement bien organisés, ces mêmes gens d'Ubraye, parvinrent même à racheter aux seigneurs d'Ubraye, régulièrement très endettés, une grande partie des charges qui pesaient sur eux et ils leur firent même perdre quelques-unes de leurs prérogatives fiscales et juridiques, en se « donnant directement au Roi de France » (comme d'autres villages alentours, avant eux). Ce qui faisait du seigneur d'Ubraye, un seigneur d'une catégorie inférieure, aux pouvoirs limités, puisque le fief d'Ubraye était placé, ni plus, ni moins, sous la tutelle du Roi de France, véritable suzerain en titre.

Et tout cela au bénéfice du plus grand nombre, car les gens d'Ubraye étaient parvenus à instituer, au niveau municipal, un mode de fonctionnement social et solidaire, tel qu'il n'en existait que dans deux ou trois villages de Haute-Provence. Un système parfois un peu rude et sévère avec ceux qui ne respectaient pas la règle commune (surtout en matière d'organisation agricole), mais qui permit cependant de traverser bien des épreuves en

période de disette, de famine ou d'épidémie. Avec parfois, cependant, des grincements de dents et des réactions de désapprobation de la part des hameaux, qui, à plusieurs reprises, vont se livrer à une sorte de fronde ou de résistance, dont les autorités administratives d'Ubraye feront souvent les frais, et avec lesquelles elles devront composer. Mais elles le feront avec une intelligence et une ouverture d'esprit qui est une des caractéristiques du mode de vie du pays d'Ubraye en plein « âge d'or » : on se bat au grand jour, on négocie et on transige toujours pour adopter la solution la mieux adaptée à tous. Nous reparlerons de ce système propre à la Communauté d'Ubraye, sous l'Ancien Régime...

Voilà donc qui donne déjà une première image insoupçonnée de ce pays d'Ubraye, au caractère bien trempé, et dont la vie active était particulièrement riche. Ce qui fait que lorsqu'on réalise une « photo » encore plus détaillée d'Ubraye en plein âge d'or, aux XVIIIe et XIXe siècles (même si le déclin s'amorcera dans la deuxième moitié du XIXe), on ne peut qu'être surpris par la diversité des métiers et des charges, que l'on va maintenant passer en revue.

Outre les professions agricoles, largement majoritaires (le blé a occupé longtemps le secteur le plus important, avec environ 70% des terres cultivables), avec de nombreux cultivateurs, éleveurs et bergers, et plusieurs artisans liés à ce secteur comme les cardeurs et les tisserands, on ne peut manquer de s'arrêter sur l'importance des charges officielles, tenues par ceux qu'on considérerait aujourd'hui comme des « notables ».

A savoir : un ou deux notaires royaux, un greffier royal, un ou deux huissiers royaux, un juge de paix et un juge royal (en commun avec Annot), deux Consuls (équivalents des maires), trois prêtres (le curé perpétuel, un prêtre secondaire, et fréquemment un chapelain), un médecin, un maître chirurgien (à la fois un peu médecin et un peu barbier, selon la mode d'alors), et également une sage-femme attitrée (dans les hameaux les sages-femmes étaient des bénévoles, qui intervenaient au moment de l'accouchement et qui étaient « reconnues » par toutes les femmes de chaque village).

Au XVIII^e siècle, il y avait également, des établissements remarquables, un hôpital (l'hôpital du Saint-Esprit) et un « grenier de réserve », établi en faveur des pauvres de la commune et qui avait été institué par le sieur Philippe Antoine, maître-chirurgien, très actif à cette époque à Ubraye.

A côté de ces charges officielles, on trouvait à Ubraye : un tenancier de « cabaret hôtel » (ce qui correspondrait aujourd'hui à un hôtel-café-restaurant), plusieurs métiers liés à l'alimentation (dont un ou deux boulangers, des « marchands » et au moins un meunier), et plusieurs muletiers qui assuraient l'essentiel des trajets en ce temps-là, au moins trois ou quatre en permanence. Parmi les petits métiers du quotidien, on comptait à Ubraye, selon les années : deux ou trois cordonniers, un chapelier, plusieurs tailleurs : au total, en 1851, il y avait plus de quinze personnes exerçant un métier de l'habillement, un secteur très bien représenté mais qui ne doit pas faire oublier l'incontournable maréchal-ferrant (essentiel à la marche du village, il dépendait directement de la municipalité qui faisait en sorte que le poste ne soit jamais vacant), ni le forgeron, ni les chaudronniers-tourneurs, de nombreux

maçons et menuisiers, et au moins un plâtrier. Cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif, car elle est tributaire de grandes variations périodiques.

Pendant quelques années, Ubraye abrita même un parfumeur ! Jadis, les parfums étaient réalisés un par un, à la demande (et il s'agissait donc, déjà, d'un vrai produit de luxe). La présence, même très courte, d'un parfumeur à Ubraye, prouve qu'il a pu y avoir une certaine « aisance » pouvant justifier cette profession dans le village. Et on a même failli compter, à Ubraye, des mineurs, car une demande d'exploitation d'une mine de charbon avait été déposée en 1874, mais sans qu'elle puisse aboutir !

Dans aucun des hameaux du pays d'Ubraye on ne peut, bien entendu, trouver la même diversité commerciale qu'à Ubraye-Village, et en règle générale, quand on habite Le Touyet, Rouainette, Laval ou Jausiers, il faut, le plus souvent, se rendre à Ubraye-Village pour accomplir des démarches ou effectuer des achats précis. Mais, néanmoins, on est frappé de constater que quatre professions étaient régulièrement représentées dans les hameaux : celles de tailleur (ou couturière), de cordonnier, de tisserand et de maréchal-ferrant dont la présence était quand même très fluctuante, seul Ubraye-Village pouvant garantir la présence ultime d'un maréchal-ferrant, selon la volonté expresse des Consuls . Parfois la densité des professions pouvait même surprendre : à Rouainette, en 1851, on a été jusqu'à compter trois tisserands (dont deux tisserands-cultivateurs), deux cordonniers, un tailleur et une couturière, un maçon et un « marchand » (sans plus de précision sur son activité exacte).

Les hameaux du pays d'Ubraye parviendront même à prendre leur part d'attractivité, élargie à l'ensemble de la commune, chaque fois qu'ils auront l'occasion de présenter une véritable exclusivité ou monopole. Rouainette va devenir très vite une référence avec les deux seuls moulins à huile du secteur et on y venait de loin, bien au-delà des limites du territoire communal. L'un des deux moulins était même spécialisé dans l'huile de noix (avec une fabrication locale très appréciée) et l'autre moulin servait également à presser pommes et poires pour faire du cidre (« le cidre de Rouainette » !!), mais la diffusion de cette boisson restera visiblement très « confidentielle ».

Le Touyet, pour sa part, très en pointe (et pour cause), en ce qui concerne l'élevage de haute-montagne, fabriquait également le meilleur miel de la région, grâce à l'apport d'une végétation d'altitude qui avait fait dire à l'évêque de Digne, de passage au village, que « le miel du Touyet était le plus exquis » (chaque famille du pays d'Ubraye possédait ses propres ruches mais la « reconnaissance » de l'évêque fera taire toutes les jalousies ; on a compté tout de même environ 300 ruches sur l'ensemble du territoire). Le Touyet était admiré aussi pour ses plantations de noyers (les noix étaient triées en famille, le soir, à la veillée, 6 kg de noix permettant d'obtenir un litre d'une huile délicate) et le village s'était spécialisé également dans la cueillette des narcisses (aux alentours du 15 mai), qui étaient vendues aux parfumeurs de Grasse. Le spectacle de ces champs de narcisses était l'un des plus beaux que l'on puisse imaginer.

Les fours à chaux n'étaient qu'au nombre de deux : celui d'Ubraye qui fournissait Le Touyet et Laval, et celui de Rouainette, déplacé près de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, qui subvenait aux besoins de Jaussiers. En revanche, le plâtre, malgré de nombreuses tentatives de ses voisins, restera une exclusivité d'Ubraye-Village. La plâtrerie d'Ubraye, hautement soutenue par les Consuls (équivalents des maires), sera même dirigée pendant longtemps par une seule et même famille, littéralement indétrônable. La forge sera également propre à Ubraye-Village. Même si d'autres hameaux avaient tenté d'avoir un forgeron rien que pour eux, on reconnaissait qu'en Haute-Provence ce n'était pas chose aisée, et qu'on était déjà bien content d'avoir un forgeron central, avec son matériel ultra spécialisé et coûteux. Ce qui ne sera pas le cas des tuileries, qui avaient réussi à se répandre aussi bien à Jaussiers (qui en possédait deux) qu'à Rouainette (qui avait déporté ses installations très à l'écart). La présence de la vigne à Rouainette, en amont du pont de l'Oule semble acquise, mais n'était sans doute pas unique dans le pays d'Ubraye car certains écrits laissent entendre que les hameaux consommaient parfois « leur propre vin » : ce point reste donc à vérifier, car il peut s'agir de très petites vignes, non recensées. Dernière exclusivité certaine : Ubraye-Village gardera longtemps jalousement - ce qui déplut à beaucoup de monde - le monopole du chanvre et de la préparation des draps, avec des installations près de son moulin à eau.

Les moulins à eau : parlons-en, car ils posaient un problème particulier. Chacun en aurait voulu un, mais il fallait pour cela que la situation géographique le leur permette par rapport à la position de la rivière « La Bernarde » (véritable poumon du pays d'Ubraye). Rouainette avait installé son moulin sur la rive droite en bas du village, comme le firent Ubraye et Le Touyet, en contrebas des habitations, mais Le Touyet avait dû attendre 1835 pour avoir l'autorisation de construire ce moulin (propriété de Jean et Antoine Michel) et éviter un long chemin à pied - avec des charges importantes - pour rejoindre celui d'Ubraye. Ce qui lui permit, en même temps, d'exploiter des oseraies et de faire des paniers qui deviendront une des spécialités du Touyet (mais sans en avoir l'exclusivité au sein du pays d'Ubraye, où l'on appréciait beaucoup cet artisanat lors des longues soirées d'hiver).

Cette « photo » toujours de plus en plus précise du pays d'Ubraye, en plein âge d'or, nous montre bien la densité des activités qu'on y pratiquait autrefois et nous donne une idée de l'effervescence qui régnait à cette époque dans les rues, où les échanges étaient, comme partout dans cette Provence d'antan, très « sonores » et très « exubérants ».

On s'invective, on s'interpelle. La vie remplit les rues d'Ubraye de toutes ses rumeurs et de tous ses conflits. Certains ponctuels, d'autres récurrents, comme le furent les nombreux différends qui émaillèrent les rapports entre les curés d'Ubraye-Village et la population (alors que tout se passait en bonne intelligence, avec les hommes d'église, à Rouainette, à Jaussiers ou au Touyet) ou encore au moment de l'élection des deux consuls (équivalents de nos maires actuels) qui étaient toujours en « binôme », comme le voulait l'usage. Le premier consul fut progressivement appelé « maire » à la veille de la Révolution, laquelle a gardé ensuite définitivement cette appellation et fera « disparaître » le second consul.

Ubraye, en plein XVIIIe siècle et au début du XIXe, est au centre d'une animation que l'on aimerait voir revivre aujourd'hui, comme dans un vieux film de Sacha Guitry que l'on intitulerait, sans grande imagination, « Si Ubraye m'était conté ».

On vient à Ubraye parce que c'est un lieu d'échanges, de rencontre et de pouvoir, et parce que, de par sa disposition géographique, on ne peut que passer par là ! Mais on s'arrête aussi, fréquemment, dans les hameaux, avec lesquels toutes les familles alentours ont de forts liens de parenté. Dans tout le pays d'Ubraye, les hameaux sont aussi importants et respectés que le chef-lieu de la commune. Ils constituent une source de croissance et de dynamisme indéniable.

N'oublions pas, en effet, qu'à presque toutes les époques, le total des habitants des hameaux d'Ubraye dépassait le nombre des seuls habitants d'Ubraye-Village, le bourg. Ce qui est un phénomène peu répandu en Haute-Provence où le village chef-lieu est généralement très largement dominant par rapport aux hameaux, quelque peu « écrasés » par leur grand voisin. En 1856, année où la population de la commune d'Ubraye a atteint son maximum, il y avait « seulement » 240 habitants à Ubraye-Village, 158 au Touyet, 127 à Rouainette, 82 à Laval, 45 à Jaussiers et 14 dans des habitats dispersés. Ce qui donne un total de 456 habitants pour les hameaux et même 285 habitants pour le seul « ensemble » Le Touyet-Rouainette, face aux 240 habitants d'Ubraye-Village. On comprend à présent sur quoi reposent les « particularismes » du pays d'Ubraye. Ubraye-Village étant « minoritaire » face aux hameaux : il lui fallut donc transiger puisqu'il ne pouvait être le maître unique chez lui, dans sa propre commune !

Et on découvre alors pourquoi les hameaux, ayant pris conscience de leur propre force, décidèrent de construire un contre-pouvoir par rapport au chef-lieu. C'est ainsi, par exemple, qu'à Rouainette et au Touyet, les chefs de famille prirent l'habitude de se réunir pour se concerter (ils éalisaient même parfois des « syndicats » pour les représenter) afin de prendre des positions communes qu'ils pouvaient soumettre aux deux Consuls de la communauté d'Ubraye, avec plus de force. Et ils obtenaient souvent des concessions plus favorables à la spécificité de leur terre et de leur mode de vie.

Ah, il est vrai que les hameaux, si riches de leur personnalité et de leurs propres vécus familiaux, semblaient vouloir s'organiser le plus possible en autarcie. Les recensements montrent que, contrairement à Ubraye-Village, les hameaux fonctionnaient avec un nombre très réduit de noms de famille différents. A Rouainette, où la tendance au resserrement des noms est très prononcée, deux familles principales firent fonctionner le village pendant plusieurs générations en s'associant à deux ou trois autres familles et en se « renouvelant », quand c'était nécessaire, par des mariages, avec un nombre très restreint de communes alentours, et en particulier l'Isclé-sur-Vergons et Rouaine.

Il apparut donc, très tôt, que les hameaux d'Ubraye, bien que globalement loyaux envers le chef-lieu de leur commune, s'étaient mis rapidement en ordre de bataille pour l'affronter « pacifiquement » mais fermement. Ces ressernements familiaux, très solidaires et très soudés, étant un exemple parmi d'autres du besoin de construire une certaine forme d'autonomie.

Mais il y eut plus. Du fait de leur éloignement et de leur dispersion, les hameaux d'Ubraye vont faire progressivement alliance avec leurs proches voisins des villages alentours. Et tous vont constituer, au gré des opportunités et des besoins, des sortes de « binômes » contre lesquels Ubraye, le Bourg, ne pourra pas toujours avoir gain de cause. Rouainette, on l'a vu, battra tous les records en s'alliant avec ses voisins de deux communes limitrophes : le hameau de l'Isclé-sur-Vergons (commune de Vergons) et le hameau de Rouaine (commune d'Annot). Ce type exact de groupement avait déjà existé officiellement dans l'Histoire, durant la période gallo-romaine, avec les « Vergunis » (qui avaient donné le nom Vergons) et dont Rouaine et Rouainette faisaient alors partie ... Le Touyet, pour sa part, se rapprocha très naturellement de La Sagne (commune de Briançonnet) qui était en quelque sorte son « pendant » aux deux extrémités d'une grande terre vide de toute autre population, un endroit qui nourrira bien des légendes, toujours racontées aujourd'hui encore par les habitants des Alpes-de-Haute-Provence... Quant à Jaussiers, il n'eut guère le choix, du fait de son isolement, et va s'allier avec le hameau de Ourges (commune de Saint-Benoît). Un hameau, aujourd'hui disparu, encore plus isolé par rapport à son chef-lieu communal, mais qui disposait d'un curé attitré et d'une église, ce qui était très important jadis !... Laval est un cas à part, car ce hameau, à l'habitat souvent dispersé, était en permanence en phase avec Ubraye-Village, et ce depuis toujours.

Toutes ces alliances « informelles » étaient autant d'occasions que l'on saisissait pour ne pas rester isolé (et donc affaibli par rapport aux autres), mais elles ne furent jamais exemptes d'arrière-pensées et de tensions. L'Isclé-sur-Vergons se méfiait fréquemment de l'habitude qu'auraient prise les gens de Rouainette, voisins, d'y faire paître certains de leurs troupeaux sans trop respecter les règles, et un garde spécial fut même nommé par l'Isclé, à une certaine période, pour les surveiller. Les mouvements de troupeaux étant la plus grande source de conflits entre populations voisines à cette époque. En ce temps-là, on avait besoin les uns et des autres, mais on se méfiait beaucoup aussi les uns des autres ! La vie, alors, était âpre et souvent ingrate.

On se concentrait en fait sur l'essentiel, car tel paraissait en être le but premier : l'organisation de mariages au sein de ces « binômes » et le renforcement de liens familiaux entre eux. Et cette tendance - vitale – perdurera, comme on peut le vérifier aisément dans les registres d'état-civil des secteurs concernés. Dans lesquels on peut s'apercevoir, qu'en dehors de ces binômes, les unions se feront tout de même majoritairement au sein de la commune d'Ubraye, puis, exceptionnellement, dans un rayon de 15 km autour de chaque hameau, et d'une manière encore plus exceptionnelle : en direction de Nice ou Toulon (où certains hommes allaient parfois faire des « saisons » et où ils avaient gardé des « contacts »). On le voit : les hameaux du pays d'Ubraye organisent ainsi leurs renouvellements familiaux avec une très grande ouverture d'esprit chaque fois que cela est nécessaire et chaque fois que l'évêque refuse de délivrer une dispense de mariage entre deux cousins jugés trop « proches ». C'est un nouvel exemple de la grande souplesse et de la grande adaptabilité du système : s'ouvrir un peu, pour mieux se retrouver entre soi, ensuite.

On comprend alors pourquoi ce système, complexe et parfois souterrain, deviendra même parfois « clandestin » au niveau du territoire .Ce n'est pas pour rien que Rouainette a multiplié les « bastides ». Ces petites installations agricoles, détachées du village et disséminées dans des endroits peu visibles et peu accessibles, étaient conçues pour rester très discrètes, avec un minimum de bâti et d'équipements. Les Consuls d'Ubraye (équivalents des maires actuels) en ignoraient même parfois l'existence (ou faisaient semblant d'ignorer leur positionnement exact), et auraient eu, dans le cas contraire, de grandes difficultés à établir et à délimiter leur superficie cultivable précise (toujours en évolution). Cela ressemblait à un jeu de dupes mais c'était tout le contraire, car ce système accepté par tous, et qui laissait libre cours à l'expression du pouvoir communal et à la forte imagination des hameaux, enrichissait constamment l'ensemble de la commune par sa force de propositions. En dépit de quelques polémiques inévitables, cela constitua rarement un handicap ou une source de conflit, car la recherche de l'unité et de l'intérêt général était toujours prioritaire. On savait ne jamais aller trop loin dans cette forme très originale de « décentralisation calculée » des hameaux du pays d'Ubraye, dont Rouainette et Le Touyet étaient les fers de lance.

Ce particularisme (richesse obtenue par les droits de passage avec leurs retombées commerciales, pouvoir communal fort, voire parfois trop strict, mais ouvert à de nombreuses concessions pour redonner un peu de souplesse à l'ensemble et, enfin, un activisme très combatif des hameaux mais jamais fermés à la négociation) nous aide à comprendre pourquoi, aujourd'hui encore, les villages du pays d'Ubraye conservent cette personnalité si forte et si subtile que le visiteur d'aujourd'hui ne peut manquer de déceler rapidement. On peut même dire que ce particularisme constitua jadis « l'âme du pays d'Ubraye » sous l'Ancien Régime et même un peu au-delà.

Cependant, peu à peu, et surtout à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, ce système si bien huilé depuis tant d'années, va être bouleversé progressivement, comme partout en Provence et dans beaucoup d'endroits de France, par la crise démographique et l'exode rural qui vont amener la fermeture progressive de nombreux commerces ruraux. A cela, il faut ajouter, pour des villages comme Ubraye, dont la richesse spécifique reposait, on le sait bien, sur les transports et les moyens de communications traditionnels, l'arrivée soudaine et imprévisible de l'automobile à moteur, et l'apparition progressive de routes carrossables, construites avec des techniques nouvelles de travaux publics, au fond des vallées, dans des endroits jamais utilisés jusque-là et qui vont détourner des hauteurs d'Ubraye les flots de circulation, humaine ou animale, qui lui avaient apporté la prospérité pendant plusieurs siècles, durant cette période que l'on a appelé ici : « l'âge d'or d'Ubraye ». Le monde moderne va retirer à Ubraye ce que le monde d'antan lui avait apporté !

Les fameux « grands chemins », véritables « autoroutes » de l'Ancien Régime, allaient être vaincus définitivement, après des siècles et des siècles de bons et loyaux services. Personne, à l'époque, ne comprit vraiment cette véritable révolution qui donna soudain la priorité absolue aux routes de vallées et à l'automobile à moteur et composa une carte de France toute nouvelle. Pas plus Ubraye que quiconque. Mais c'est un fait : le destin du pays d'Ubraye a basculé à cet instant, et son « âge d'or » était bel et bien terminé. La guerre de 14-18 constituera l'étape la plus dramatique de ce déclin. A cette époque, la quasi-totalité des commerces d'Ubraye avait commencé de disparaître. Le mouvement fut inexorable à

partir de 1911. A Rouainette (seul hameau où l'on possède des chiffres), les cinq derniers commerçants ou artisans avaient tous disparus en 1905.

Toutefois, la mémoire collective, si oublieuse soit-elle, ne doit pas tirer un trait définitif sur cette période faste d'Ubraye, qui aura tout de même duré près de trois siècles. Gageons qu'il restera toujours quelque chose de ce passé si riche et si diversifié, qui semble avoir été profondément gravé dans les vieilles pierres du pays d'Ubraye, du temps de son âge d'or. Un tel passé, dont on croit parfois entendre l'écho, ne peut pas s'éteindre à jamais...

Jean-Pierre Besnard (avec la collaboration de Valérie Roustan)